

Le 12 décembre 2018

Direction Générale des Services  
Service Assemblée  
Affaire suivie par : Véronique AGNIER  
☎ : 01 64 79 25 38  
✉ : veronique.agnier@camvs.com

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 26 novembre 2018 s'est réuni le lundi 10 décembre 2018 à 19h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



**PRESENTS :**

M. Nicolas ALIX (présent jusqu'au point 42), Mme Farida ATIGUI (présente jusqu'au point 42), M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Éric BONNOMET, Monsieur Claude BOURQUARD (présent jusqu'au point 42), M. Noël BOURSIN, Monsieur Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (présente jusqu'au point 42), M. Willy DELPORTE, M. Bernard FABRE, Monsieur Francis GALLOY, Monsieur Gilles GATTEAU, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, M. Jean-Pierre GUERIN (présent jusqu'au point 42), M. Jérôme GUYARD (présent à partir du point 8), M. Thomas GUYARD (présent jusqu'au point 25 puis pouvoir à Mme Farida ATIGUI), Mme Geneviève JEAMMET, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO (présente jusqu'au point 42), Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, Mme Carole NADAL, Mme Joëlle NOTO, Mme Sylvia ORDIONI, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON (présente jusqu'au point 42), M. Mourad SALAH (présent du point 12 au point 42), M. Alain TAFFOUREAU, M. Franck VERNIN, Mme Jocelyne VERNON, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER (présent jusqu'au point 42), M. Pierre YVROUD

**SUPPLEANTS :**

Mme Marion DE PAIX DE CŒUR suppléant de M. Christian HUS, Mme Maryse DARDAUD suppléant de M. Vincent PAUL-PETIT (présente jusqu'au point 40)

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à Mme Marie-Rose RAVIER, M. Gilles BATAILL a donné pouvoir à Mme Patricia CHARRETIER, M. Alain BERNHEIM a donné pouvoir à M. Bernard FABRE, M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Dominique KUNDIG-BORDES, M. Slimane BOUKLOUCHE a donné pouvoir à Mme Françoise PERREAU, Madame Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, Madame Josette CHABANE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Christian GENET, M. Fabien FOSSE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Noël BOURSIN, Mme Anne GRAVIERE a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE, M. Pierre HERRERO a donné pouvoir à M. Anselme MALMASSARI, M. François KALFON a donné pouvoir à M. Nicolas ALIX, Monsieur Jean-Claude LECINSE a donné pouvoir à Monsieur Philippe CHARPENTIER, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Anne MORIN, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à Mme Joëlle NOTO, M. Paulo PAIXAO a donné pouvoir à M. Dominique MARC, M. Marc SAVINO a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, Mme Renée WOJEIK a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme Josette ANTIGNAC, Mme Ségolène DURAND, Mme Brigitte TIXIER, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER

**SECRETARE DE SEANCE :**

M. Éric BONNOMET

Melun  
Ligny  
Érigny  
Maincy  
Rabouillet  
Vaux-le-Penil  
Boissières  
Seine-Port  
La Rochette  
Vaux-le-Penil  
Boissière-le-Roi  
Ligny-sur-Seine  
Villiers-en-Bière  
Le Mesnil-sur-Seine  
Dammarie-lès-Lys  
Limoges-Fourches  
Boissière-la-Bertrand  
Saint-Germain-Laxis  
Montereau-sur-le-Jard  
Saint-Fargeau-Ponthierry



Le Président informe le Conseil Communautaire de la fin de la mise à disposition d'agents auprès de l'Office de Tourisme Melun Val de Seine au 31 décembre 2018.

**Le Conseil Communautaire a :**

1. désigné Monsieur Eric Bonnomet en qualité de Secrétaire de Séance.
2. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 29 novembre 2018.
3. à l'unanimité, avec 59 Pour et 8 Abstentions, approuvé la modification partielle du règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
4. à l'unanimité, avec 67 Pour, approuvé la convention avec l'Université Paris Est-Créteil (UPEC) – Paris XII relative à la promotion de l'Enseignement supérieur sur le territoire de l'agglomération melunaise.
5. à la majorité, avec 61 Pour, 1 Contre et 5 Abstentions, adopté le montant des attributions de compensation dérogatoires.
6. à la majorité, avec 56 Pour, 1 contre et 10 Abstentions, adopté le montant des attributions de compensations provisoires 2019.
7. à la majorité, avec 55 Pour, 1 Contre et 11 Abstentions, adopté le montant des attributions de compensations définitives 2018.
8. à la majorité, avec 57 Pour, 8 Contre et 3 Abstentions, approuvé la décision modificative n°3 du Budget Principal 2018.
9. à la majorité, avec 58 Pour, 7 Contre et 3 Abstentions, approuvé la décision modificative n°2 du Budget Annexe Assainissement 2018.
10. à l'unanimité, avec 65 Pour et 3 Abstentions, décidé d'admettre en non-valeur les titres de recettes pour un montant de 183,95 € sur le Budget Principal.
11. à l'unanimité, avec 65 Pour et 3 Abstentions, décidé d'admettre en non-valeur les titres de recettes pour un montant de 853,31 € sur le Budget Assainissement.
12. à la majorité, avec 57 Pour, 10 Contre et 2 Abstentions, adopté le budget primitif 2019 du Budget Principal de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
13. à la majorité, avec 59 Pour et 10 Contre, adopté le budget primitif 2019 du Budget annexe Assainissement de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
14. à la majorité, avec 59 Pour, 5 Contre et 5 Abstentions, adopté le budget primitif 2019 du Budget annexe SPANC de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
15. à la majorité, avec 58 Pour, 6 Contre et 5 Abstentions, adopté le budget primitif 2019 du Budget annexe Parc d'activités des prés d'Andy de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
16. à l'unanimité, avec 64 Pour et 5 Abstentions, adopté les critères de répartition de la dotation de solidarité communautaire 2019.
17. à l'unanimité, avec 64 Pour et 5 Abstentions, adopté le montant de la dotation de solidarité communautaire 2019 à la somme de 2 913 403 €.

Monsieur Nicolas Alix et les membres du groupe « Pour l'Agglo : un souffle nouveau » ont déposé un amendement concernant le vote des taux 2019 des contributions directes, à savoir :

- Cotisation foncière des entreprises : 23,84 %                      - Taxe d'habitation : 7,88 %



- 5 000 € à Le Mée Sports Basket-Ball pour le compte de son équipe 1ère sénior masculine ;
- 5 000 € aux Caribous de Seine et Marne pour le compte de son équipe 1ère sénior masculine ;
- 10 000 € (2 x 5 000 €) au Tennis Club Melun Val de Seine pour le compte de son équipe 1ère sénior féminine et de son équipe 1ère sénior masculine ;
- 5 000 € au CS Dammarie-lès-Lys Cyclisme Team Peltrax pour le compte de son équipe 1ère sénior masculine ;
- 5 000 € à Le Mée Sports Football pour le compte de son équipe 1ère sénior masculine ;

31. à l'unanimité, avec 69 Pour, attribué les fonds de concours en investissement pour la réhabilitation des salles multisports communales comme suit :

- 145 056 € au profit de la commune de Boissise-le-Roi, • 351 127,15 € au profit de la commune de Melun,
- 305 297,50 € au profit de la commune de Dammarie-lès-Lys, • 50 722 € au profit de la commune de Maincy,
- 642 570 € au profit de la commune de Le Mée-sur-Seine, • 7 385,50 € au profit de la commune de Rubelles,
- 114 041,65 € au profit de la commune de La Rochette, • 8 525,34 € au profit de la commune de Voisenon.

32. à l'unanimité, avec 69 Pour, approuvé l'avenant n° 3 relatif à la délégation de compétence en matière de Transport A la Demande avec Ile-de-France-Mobilités prorogeant sa durée du 1er janvier 2019 au 31 mars 2019.

33. à la majorité, avec 60 Pour, 1 Contre et 8 Abstentions, décidé d'approuver la deuxième programmation 2018 de logements locatifs sociaux.

34. à la majorité, avec 68 Pour et 1 Contre, décidé de poursuivre l'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de Seine et Marne pour l'année 2019.

35. à l'unanimité, avec 69 Pour, approuvé la convention unique pour l'année 2019 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

36. à l'unanimité, avec 69 Pour, approuvé les conditions de prise en charge des frais de déplacement du personnel de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

37. à l'unanimité, avec 69 Pour, décidé d'adopter le règlement de formation de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

38. à l'unanimité, avec 69 Pour, approuvé le règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

39. à l'unanimité, avec 67 Pour et 2 Abstentions, approuvé la modification du tableau des effectifs.

40. à la majorité, avec 63 Pour et 5 Contre, fixé les conditions de mise en place du versement du complément indemnitaire aux agents de la CAMVS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

41. à l'unanimité, avec 68 Pour, adopté la modification des statuts du SIARCE.

42. désigné les représentants de l'Agglomération Melun Val de Seine au SEMEA :

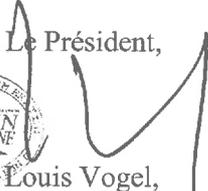
Titulaires	Suppléants
M. José Carvalho	M. Gilles Gatteau
Mme Sylvie Coudre	Mme Anne Gravière
M. Philippe Dothée	Mme Dominique Kundig-Bordes
M. Morgan Evenat	Mme Françoise Pardo
Mme Marie-Christine Flamain	M. Jean-Marc Peres
M. Thierry Flesch	M. Luc Vaillant
M. Charles Neotti	
Mme Joëlle Noto	
M. François Petitbon	
M. Michel Ramonet	
M. Gérard Roux	
M. Jacky Seignant	

43. désigné les représentants de l'Agglomération Melun Val de Seine au syndicat des Quatre Vallées de la Brie :

Titulaires	Suppléants
M. ANGLADE Jean Paul	M. BARRAULT Philippe
M. BILLECOCQ Michel	M. BATON Benoit
Mme DARDAUD Maryse	Mme CHAPUS Mireille
Mme GRANGE Marie Hélène	M. CLOU Germain
M. HUS Christian	Mme DE PAIX DE CŒUR Marion
M. LEDOUX Gérard	M. DE VOGUE Jean Charles
Mme LEFEBVRE Françoise	Mme JOACHIM Claudette
M. METIER Christian	M. LECINSE Jean Claude
M. PIERRAIN Jean Pierre	M. PAPAIZIAN Gil
M. PLAISANCE Alain	Mme PUEL Catherine
M. QUERRIEN Jackie	M. SAVINO Marc
M. SIMEON Eric	Mme WOJEIK Renée

La séance est levée à 23h20

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,  
  
Louis Vogel,  
Maire de Melun

